

partie 5

# Formation

— En 2021, 8 246 personnes ont suivi les formations initiales minimales obligatoires (Fimo) de conducteur routier de véhicules de transport en commun, soit une diminution de 4,4 % par rapport à 2020. 20 844 conducteurs en poste ont suivi une formation continue (FCO), soit 5,8 % de moins qu'en 2020. En revanche, 5 102 diplômes ou titres ont été obtenus par la voie de l'apprentissage, soit 64 % de plus qu'en 2020.

3 983 permis de conduire de véhicules de transport en commun (permis D) ont été délivrés en 2021, dont 15 % pour des femmes.

Le niveau de diplôme des salariés du transport routier de voyageurs continue d'augmenter. En 2021, la part de non-diplômés ou de diplômés du brevet des collèges n'est plus que de 25 % des effectifs.



# Formations obligatoires des conducteurs

## ATTESTATIONS FIMO\* ET FCO\*\* DANS LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

Nombre d'attestations délivrées, évolution en %

|   | Niveau       |              |              | Évolution<br>2021-2020 |
|---|--------------|--------------|--------------|------------------------|
|   | 2019         | 2020         | 2021         |                        |
| Formation initiale minimum obligatoire (Fimo)                                   | 3 155        | 2 586        | 2 627        | 1,6                    |
| Formation initiale longue   | 6 837        | 6 037        | 5 619        | - 6,9                  |
| <i>acquise au titre d'un CAP d'un BEP<br/>ou d'un bac professionnel</i>         | 58           | 33           | 47           | 42,4                   |
| <i>acquise dans le cadre d'un titre professionnel</i>                           | 6 779        | 6 004        | 5 572        | - 7,2                  |
| <b>Total formations initiales<br/>(Fimo, diplômes et titres professionnels)</b> | <b>9 992</b> | <b>8 623</b> | <b>8 246</b> | <b>- 4,4</b>           |
| Passerelles de marchandises à voyageurs   | 1 507        | 1 272        | 1 360        | 6,9                    |
| Formation continue FCOS / FCO   | 21 168       | 22 125       | 20 844       | - 5,8                  |

\* Fimo : formation initiale minimale obligatoire.

\*\* FCO : formation continue obligatoire.

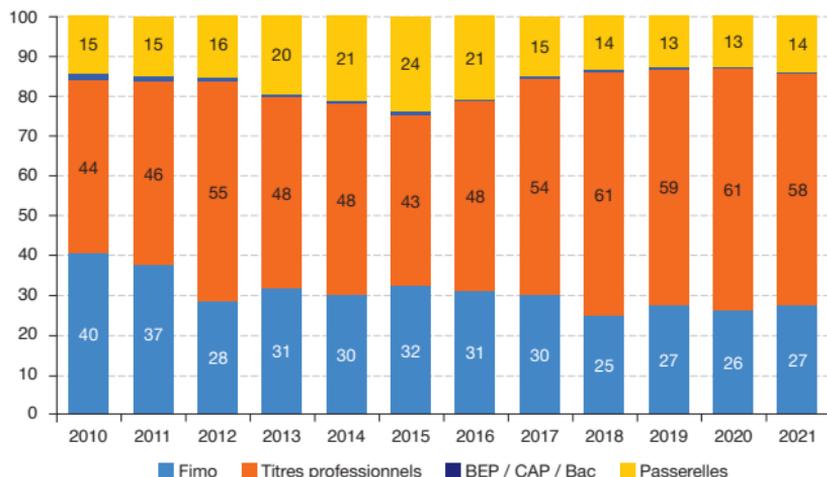
Champ : France hors Mayotte.

Source : OPTL

En 2021, 8 246 personnes ont suivi une formation initiale à la profession de conducteur routier de transport de voyageurs, soit une diminution de 4,4 % par rapport à 2020 (après - 13,7 % l'année précédente). Le nombre de formations continues obligatoires (FCO) des conducteurs déjà en poste (20 844 personnes) recule également de 5,8 %. Cette baisse est le contrecoup de la hausse observée en 2020 (+ 4,5 %), année durant laquelle les conducteurs avaient suivi davantage de FCO en raison du temps libéré par les périodes d'activité partielle durant la crise sanitaire.

## ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES FORMATIONS INITIALES OBLIGATOIRES

En %



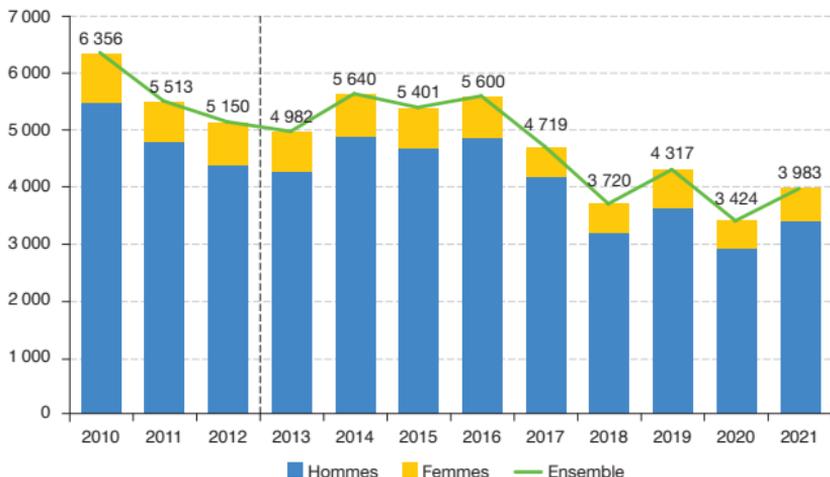
Champ : France hors Mayotte.

Source : OPTL

Depuis 2018, la répartition des formations initiales obligatoires à la profession de conducteur routier de transport de voyageurs se stabilise. En 2021, les formations initiales minimum obligatoires (Fimo), formations courtes, représentent 27 % de l'ensemble des formations initiales obligatoires. Les titres professionnels demeurent la principale voie d'accès à la profession (58 %). La part des formations passerelles pour les conducteurs de transport de marchandises souhaitant se reconverter dans le transport de voyageurs est de 14 % tandis que la part des CAP d'agent d'accueil et de conduite routière reste minime.

## PERMIS DE CONDUIRE DE VÉHICULES ROUTIERS DE TRANSPORT EN COMMUN DÉLIVRÉS

Nombre de permis D délivrés



\* Depuis 2013, y-compris Mayotte. Depuis 2014, y-compris Saint-Pierre et Miquelon.

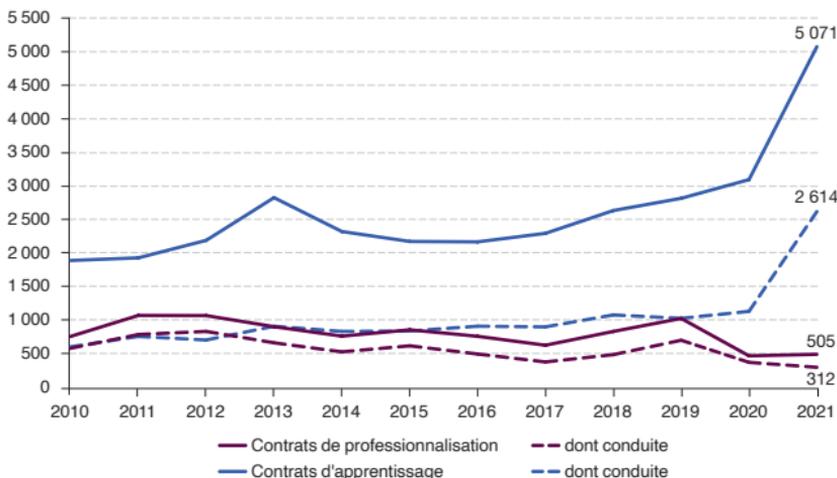
Champ : France hors Mayotte.

Source : DSCR

En 2021, 3 983 permis de conduire de véhicules routiers de transport en commun (permis D) ont été délivrés par les centres d'examen en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Ce nombre avait atteint son plus bas niveau en 2020 du fait de l'annulation de tous les examens entre le 16 mars et le 8 juin 2020. La part des femmes ayant obtenu le permis D s'établit à 15 % en 2021.

## Formations en alternance

### CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION ET D'APPRENTISSAGE DANS LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS



Champ : France hors Mayotte.

Sources : AFT ; AFTRAL ; Promotrans

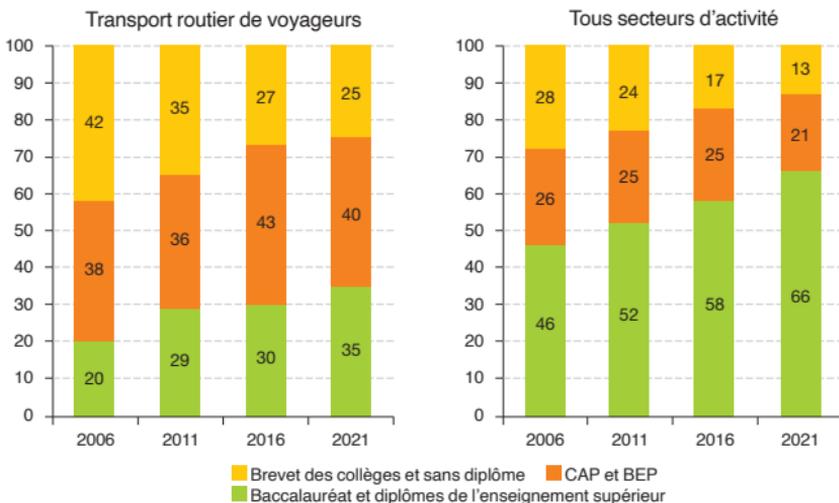
En 2021, le nombre de diplômes ou titres délivrés par la voie de l'apprentissage s'accroît fortement : 5 071 contrats d'apprentissage, contre 3 102 en 2020, soit + 64 %. En particulier, pour les métiers de la conduite de véhicule de transport en commun sur route, le nombre de contrats d'apprentissage fait plus que doubler (2 614, contre 1 141 en 2020). Cette forte progression est la conséquence de la prolongation jusqu'au 31 décembre 2022 des primes à l'embauche (5 000 euros pour l'embauche d'un apprenti mineur, 8 000 euros pour l'embauche d'un apprenti majeur) dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » repris dans le dispositif « France Relance ».

Le nombre de contrats de professionnalisation visant à former des professionnels du transport routier de voyageurs dans les entreprises de la branche conventionnelle stagne en 2021, après avoir diminué de moitié en 2020.

# Niveau de diplôme

## RÉPARTITION DES ACTIFS SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU

En %



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête emploi en continu

En 2021, les salariés du transport routier de voyageurs sont le plus souvent titulaires d'un diplôme de type CAP/BEP (40 %). Dans l'ensemble des secteurs d'activité, les diplômés du Bac et de l'enseignement supérieur sont majoritaires (66 %).

Le niveau de qualification des salariés du transport routier de voyageurs augmente régulièrement. En 15 ans, la part de non-diplômés ou de diplômés du brevet des collèges a reculé de 17 points (de 42 % en 2006 à 25 % en 2021), tandis que la part de diplômés du Bac ou de l'enseignement supérieur gagnait 15 points (de 20 % en 2006 à 35 % en 2021).